

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Pascale RATY	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2	30h	Pascale RATY

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : 5h de théorie, 25h d'autonomie

Langue d'enseignement
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Contenus de l'unité d'enseignement "Approche communicationnelle Partie 1"

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ◦ Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...). • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ◦ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ◦ Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de :

- faire preuve d'une certaine maîtrise du fonctionnement du code et de son utilisation au service de la communication;
- formuler un texte en respectant les normes orthographiques, grammaticales et textuelles;
- formuler un texte oral cohérent, adapter son langage verbal et non verbal en fonction de la situation de communication;
- oraliser un texte en mettant de l'intonation, en modulant la voix et le volume sonore;
- faire preuve de réflexion et d'esprit d'analyse sur ses propres productions écrites et sur celles des élèves.

Contenu de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

Maîtrise écrite de la langue :

- révision des règles orthographiques et grammaticales, de la conjugaison, du vocabulaire, des stratégies développées en acte d'écriture; mise en pratique des connaissances théoriques de la grammaire;

Maîtrise orale de la langue :

- mise en pratique des compétences communicationnelles par le biais de productions orales touchant principalement la lecture d'ouvrages de jeunesse; activités visant l'organisation et la cohérence d'un texte oral.

Méthodes d'enseignement

Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche inductive, approche déductive

Supports

Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

- Un dictionnaire récent
- Une grammaire récente
- CHERDON Ch., Guide de grammaire française, De Boeck.
- Un livre de conjugaison (Bescherelle)
- Un correcteur orthographique
- Site conseillé: www.ccdmd.qc.ca/fr/

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 :

Examen écrit individuel 80%

Examen oral (en groupes) 20%

Année académique : **2024 - 2025**